

LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS OÙ UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

Ivry-sur-Seine, 10 mars 2026, 7h45 CET

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNAC DARTY ÉMET UN AVIS FAVORABLE ET UNANIME SUR LE PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIÉE PAR EP GROUP

- **Avis motivé favorable et unanime des membres du Conseil d'Administration de Fnac Darty, qui considèrent que l'Offre est conforme aux intérêts de Fnac Darty, de ses actionnaires et de ses salariés**
- **Le rapport du cabinet Ledouble conclut au caractère équitable de l'Offre d'un point de vue financier**
- **Fnac Darty a déposé son projet de note en réponse auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 mars 2026 concomitamment au dépôt du projet de note d'information par l'initiateur**

Le Conseil d'Administration de Fnac Darty (la « Société ») s'est réuni le 9 mars 2026 afin de rendre, conformément à la réglementation applicable, son avis motivé sur le projet d'offre publique d'achat visant les actions et OCEANes en circulation de la Société (l'« Offre ») initiée par EP Group par l'intermédiaire de sa filiale EP FR HoldCo (l'« Initiateur »).

Ayant pris connaissance du projet de note d'information, des conclusions du cabinet Ledouble (agissant en qualité d'expert indépendant dans le cadre de l'Offre) confirmant le caractère équitable de l'Offre et de la recommandation du comité ad hoc, le Conseil d'administration de la Société a rendu, à l'unanimité de ses membres, un avis motivé favorable sur l'Offre en considérant que celle-ci était conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés.

Le Conseil d'administration recommande par conséquent aux Actionnaires et aux porteurs d'OCEANes de Fnac Darty d'apporter leurs titres à l'Offre.

Le rapport du cabinet Ledouble confirme que les termes de l'Offre sont équitables pour les actionnaires et porteurs d'OCEANes de la Société.

Le Conseil d'administration a par ailleurs constaté que la mise en œuvre de ce projet offrirait une opportunité de liquidité immédiate aux actionnaires qui le souhaitent à un prix de 36 € par action, dividende 2025 attaché, représentant une prime de 19% sur le dernier cours de bourse de clôture avant l'annonce de l'Offre¹ et de 24% et 26% sur la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur 1 et 3 mois ; ainsi qu'aux porteurs d'OCEANes à un prix de 81,12 € par OCEANE².

Le Conseil d'Administration a également noté que le maintien d'une cotation, même si les conditions d'un retrait obligatoire étaient réunies, permettra aux actionnaires qui le souhaitent de rester associés au potentiel de Fnac Darty. Ces actionnaires qui conserveraient tout ou partie de leurs actions seront exposés aux risques de la Société - y compris le risque de réduction de la liquidité du titre en fonction du nombre d'actions apportées à l'Offre - et aux fluctuations du cours de bourse.

¹ Soit le 23 janvier 2026

² Correspondant à leur valeur nominale de 81,03 € augmentée de 0,09 € d'intérêts courus, en prenant pour hypothèse une période d'intérêts courant du 23 mars 2026 au 7 septembre 2026, date indicative pour le règlement-livraison de la période initiale d'acceptation de l'offre. Le prix de l'offre par OCEANE 2027 sera ajusté en fonction de la date de règlement effective de la période d'acceptation initiale.

FNAC DARTY

L'avis motivé du Conseil d'Administration est reproduit en intégralité dans le projet de note en réponse déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), concomitamment au projet de note d'information de l'Initiateur. Conformément à l'article 231-26 du règlement général de l'AMF, les principaux éléments du projet de note en réponse de la Société, ainsi que ses modalités de mise à disposition, font l'objet d'un communiqué normé de la part de la Société. Le projet de note en réponse sera disponible sur le site Internet de Fnac Darty (www.fnacdarty.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le projet d'Offre, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Sous réserve de l'obtention de la décision de conformité de l'AMF, l'Offre devrait être clôturée au cours du second semestre 2026.

Jacques Veyrat, Président du Conseil d'administration a déclaré : « Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, a émis un avis favorable à ce projet d'Offre notant l'intérêt que celle-ci présente à l'égard de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés. Dans un contexte marqué par des transformations profondes, le Conseil a noté que ce projet devrait permettre à la Société de disposer d'un actionnariat stable sur lequel le Groupe pourra s'appuyer tout au long du déploiement de sa stratégie. »

Enrique Martinez, Directeur général a déclaré : « Avec EP Group, premier actionnaire du Groupe depuis 2023 via son affiliée VESA Equity Investment, nous avons construit au fil des années une relation de confiance qui nous a notamment permis de réaliser l'acquisition transformante d'Unieuro. L'avis motivé du Conseil d'administration confirme l'intérêt de ce projet, notamment pour la Société et ses salariés, et témoigne d'un soutien renouvelé à notre plan Beyond everyday et à notre stratégie de long terme. »

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente d'actions Fnac Darty, dans un quelconque pays, y compris en France. Il n'existe aucune certitude quant à l'ouverture de l'offre publique susmentionnée. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Fnac Darty exclut toute responsabilité en cas de violation des restrictions légales applicables par toute personne.

A propos de Fnac Darty :

Fnac Darty est un leader européen du retail omnicanal, acteur de référence dans la vente de produits d'électronique grand public, d'électroménager, de biens culturels et de loisirs. Présent dans 14 pays, principalement en France, en Italie, en Belgique, au Portugal, en Espagne et en Suisse, il compte près de 30 000 collaborateurs et dispose d'un réseau multiformat de plus de 1 500 magasins, avec des positions fortes sur le web et un nombre croissant d'abonnés à ses services. Le Groupe a enregistré en 2025 un chiffre d'affaires de plus de 10,3 milliards d'euros. Avec Beyond everyday, son plan stratégique à horizon 2030, Fnac Darty poursuit son expansion en Europe et approfondit son modèle basé sur l'omnicanalité, les services et la circularité. Pour plus d'informations : www.fnacdarty.com

CONTACTS

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Domitille Vielle – Directrice des relations investisseurs – domitille.vielle@fnacdarty.com – +33 (0)6 03 86 05 02
Laura Parisot – Chargée de relations investisseurs – laura.parisot@fnacdarty.com – +33 (0)6 64 74 27 18

PRESSE

Bénédictine Debusschere – Directrice Relations Médias et Influence – benedicte.debusschere@fnacdarty.com – +33 (0)6 48 56 70 71